L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 16 MAI 1891.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Deuxième District.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, du 2me district paroisse d'Orléans. 16 mai 1891.

Conformément à la section 63, loi 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le deuxième district, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de 1890, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI 20 juin 1891. Nombre de ces propriétés délinquantes ont déjà, avant la dite vente, été annoncées et continueront à l'être dans ce journal, conformément à la loi. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat Deuxième District, paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième Districts.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 20ème jour de Juin A. D. 1891, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1890, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 décembre 1890, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues ont indiqués ci-dessous.

ADAMS, LIONEL—
Taxe de 1890, montant à $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1890 .... 3 50
Total $24 50
1. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Domaine, Marais, Villeré et Ste-Anne, désigné comme lot no 11 dans l'ilet no 168, mesurant 51 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Dumaine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

ADAMS, LIONEL—
Taxe de 1890, montant à $39 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 6 50
Total $45 50
2. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Remparts, St-Anne et St-Claude, désigné comme lot no 11 dans l'ilet no 114 mesurant 32 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Remparts sur 105 pieds 4 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues Remparts et Dumaine.

ABAT, Vve M. V.—
Taxe de 1890, montant à $2 70
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 45
Total $3 15
3. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Galvez et Miro, désigné comme lot No 5, dans l'ilet No 282, mesurant 60 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

ADER, FRANÇOIS—
Taxe de 1890, montant à $4 35
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 73c
Total $5 08
4. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Rocheblave et Ste-Anne, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 373, mesurant 58 pieds de face à la rue Dumaine sur 132 pieds de profondeur; formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

BAUER, JOHN—
Taxe de 1890, Montant à $13 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 20
Total $15 40
5. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St Philippe, désigné comme lot no 3 dans l'ilet No 48 mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1890, montant à $1 35
Taxe de levée, district d'Orléans .... pour 1890 23
Total $1 58
6. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St-Philippe et Ursulines, désigné comme lot no 9 dans l'ilet no 433 mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

BERTONNIERE, JOSEPH H—
Taxe de 1890, montant à 30c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 03c
Total 33c
7. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, Murat, St-Louis et Conti, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'ilet No 594 mesurant 60 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur.

BEAULIEU, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
8. Un ilet de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, l'avenue Washington et la rue St-John, désigné comme ilet No 382.

BEAULIEU, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1890 .... 1 00
Total $7 00
9. Quatre lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Washington et Hagan, les rues Rendon et Lopez, la Grande Route St-Jean et la rue Esplanade, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4, dans les ilets Nos 438, 446 et 467, le lot No 1 mesurant 72 pieds 10 pouces de face à l'avenue Washington sur 67 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 90 pieds 5 pouces 3 lignes sur l'autre; les lots No 2, 3 et 4 mesurant 90 pieds de face à l'avenue Washington sur 98 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne et 118 pieds 9 pouces et 3 lignes sur l'autre.

BRIFFOT, ALPHONSE—
Taxe de 1890, montant à $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 50
Total $10 50
10. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson Esplanade et Quartier, désigné comme lot no 3, dans les ilets Nos 174 et 175, mesurant 2 pieds de face au Chemin du Bayou sur 129 pieds de profondeur sur une ligne et 129 pieds sur l'autre et 29 pieds dans le fond.

BONSEIGNEUR, Mlle C.—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
11. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Toulouse, St-Philippe et Remparts, désigné comme lot no 11 dans l'ilet No 100, mesurant 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

BONNER, Vve VAL.—
Taxe de 1890, montant à $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 20
Total $8 40
12. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, Johnson et St-Pierre, désigné comme lot no 5 dans l'ilet No 251, mesurant 64 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 126 pieds de profondeur.

BOUTIN, Mme EUGENIE—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 1 00
Total $7 00
13. Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bellechasse, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots Nos 16 et 17, dans l'ilet No 386, mesurant chaque 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.

BORDE, ALEX—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 30c
Total $2 10
14. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues St-David, St-Pierre et Orléans, désigné comme ilet No 547.

BONGIORNO S. et F. et PATELLA B—
Taxe de 1890, montant à $7 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 30
Total $9 10
15. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Villeré, Marais et la Promenade Carondelet, désigné comme lot no 12 dans l'ilet no 164, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Pierre sur 50 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Pierre et Villeré.

BURCHFIELD, SAMUEL—
Taxe de 1890, montant à $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 00
Total $14 00
16. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Galvez, Johnson et Douane, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 274, mesurant 28 pieds de face à l'avenue Bienville sur 160 pieds de profondeur.

BRUSTIER, Mme D—
Taxe de 1890, montant à $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 70c
Total $4 90
17. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Johnson, Galvez et St-Anne, désigné comme lot no 12 dans l'ilet no 268, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans, sur 70 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Orléans et Johnson.

BURTHE, FRANÇOIS P—
Taxe de 1890, montant à $5 40
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 90c
Total $6 30
18. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine, désigné comme partie du lot no 1 dans l'ilet no 284, mesurant 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue St Anne, sur 109 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro.

CAMERON, Mme MALCOLM—
Taxe de 1890, montant à $2 25
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 38
Total $2 63
19. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Canal Carondelet, les rues White, Dupré et Conti, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 368, le lot No 4 mesurant 31 pieds 7 pouces de face au Canal Carondelet sur 107 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 109 pieds 3 pouces sur l'autre; le lot No 5 mesurant 31 pieds 7 pouces de face au Canal Carondelet sur 109 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 110 pieds 6 pouces et — lignes sur l'autre ligne.

CAZENAVE, MARIE A.—
Taxe de 1890, montant à $13 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 20
Total $15 40
20. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson et Ursulines, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 176, mesurant 64 pieds de face au Chemin du Bayou sur 270 pieds de profondeur.

CASTANEDO, Mme J. A—
Taxe de 1890, montant à $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 20
Total $8 40
21. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prieur, Roman, Hôpital et Ursulines désigné comme lot 8 ou partie du lot no 1 dans l'ilet no 234, mesurant 31 pieds de face à la rue Prieur sur 98 pieds et 8 1/2 pouces de profondeur sur une ligne et 88 pieds 3 pouces sur l'autre ligne.

CASTANEDO, Vve J. A.—
Taxe de 1890 montant à $3 60
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 60c
Total $4 20
22. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Ursulines et Hôpital, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 292, mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur.

CRESCENT ROWING CLUB—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 50
Total $3 50
23. Les améliorations dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Bayou St-Jean rive gauche, connu comme le Crescent Rowing Club.

COUTURIE, AMEDEE—
Taxe de 1890, montant à $48 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 8 00
Total $56 00
24. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Chartres, Bienville et Douane, désigné comme lot no 6, dans l'ilet No 39 mesurant 28 pieds de face à la rue Decatur sur 215 pieds 1 pouce de profondeur.

DALFERES, JOS et CLEMENTINE—
Taxe de 1890, montant à $2 25
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 38
Total 2 63
25. Trois lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bellechasse, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots Nos 3, 4 et 5 dans l'ilet No 388, mesurant chaque 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Gayoso sur 141 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur.

DURIEU, ARTHUR—
Taxe de 1890, montant à $49 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 8 20
Total $57 40
26. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Olympia, St-Patrick, Canal et Douane, désigné comme 24 lots dans l'ilet no 598, mesurant 313 pieds de face à la rue Canal sur 314 pieds de profondeur.

DUFOUR, ALBERT—
Taxe de 1890, montant à $33 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 5 50
Total $38 50
27. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bienville, Royale, Bourbon et Conti, désigné comme lot no 22 dans l'ilet no 64, mesurant 3 pieds 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 113 pieds de profondeur.

ETERNOD, EUGENE—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
28. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Conti, Decatur, Chartres et Bienville, désigné comme partie du lot no 15 dans l'ilet No 29, mesurant 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Conti sur 63 pieds 9 lignes de profondeur.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $15 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 2 50
Total $17 50
29. Deux parties de deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Derbigny, Conti et Roman, désignés comme partie des lots Nos 23 et 24 dans l'ilet No 220, mesurant chaque 27 pieds de face à la rue St-Louis sur 86 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur; la partie du lot No 24 formant l'encoignure des rues St-Louis et Derbigny.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $24 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 4 00
Total $28 00
30. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste-Anne, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 195 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans, sur 72 pieds 4 pouces de profondeur.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $21 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 3 50
Total $24 50
31. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Robertson, Claiborne et Ste-Anne, désigné comme lot no 3, dans l'ilet no 195 mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans sur 72 pieds 4 pouces de profondeur.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 50
Total $10 50
32. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet, borné par les rues Orléans, Robertson, Ste-Anne et Claiborne, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no 195, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Orléans sur 72 pieds 4 pouces de profondeur.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $9 00
Taxe de levée district d'Orléans, pour l'année 1890 .... 1 50
Total $10 50
33. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Robertson, Claiborne et Ste-Anne désigné comme lot No 7, dans l'ilet no 195, mesurant 32 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds 4 pouces de profondeur.

FOTO, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 00
Total $21 00
34. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Robertson, Claiborne et Ste-Anne, désigné comme lot no 8 dans l'ilet no 195, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans sur 72 pieds 4 pouces de profondeur.

GAUDIAN, HERMAN—
Taxe de 1890, montant à 90c
Taxe de levée, district, d'Orléans, pour 1890 .... 15c
Total $1 05
35. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No— dans l'ilet No 524, mesurant 50 pieds de face à l'avenue Carrollton, sur 158 pieds de profondeur sur une ligne et 49 pieds sur l'autre.

GALEY, JAMES C—
Taxe de 1890, montant à $5 10
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 85
Total $5 95
36. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St-Philippe, Galvez, Miro et Ursulines, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no 286, mesurant 33 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur.

GIRARDEY, Mlle E.—
Taxe de 1890, montant à 90c
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1890 15
Total $1 05
36 Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Canal et Douane, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 452, mesurant 62 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'avenue Hagan sur 154 pieds 6 lignes de profondeur.

GIRARDEY, Mlle E.—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1890 .... 1 00
Total $7 00
38 Huit lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Canal, Douane et Rendon, désignés comme lots Nos 7 à 14 dans l'ilet No 452 mesurant chaque 30 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Canal sur 11 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la rue Canal et l'avenue Hagan.

GIRARDEY, Mlle E—
Taxe de 1890, montant à 90
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 15
Total $1 05
39 Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Douane, les avenues Canal et Hagan, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'ilet No 452, mesurant 62 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Rendon sur 154 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

GIRARDEY, SUC de C. E—
Taxe de 1890, montant à ....$ 45
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 08
Total 53
40 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Douane, les avenues Canal et Hagan, désigné comme lot no 19 dans l'ilet no 452, mesurant 24 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Rendon sur 153 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur.

GIRARDEY, SUC de C. E.—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 30c
Total $2 10
41 Six lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Rendon, les avenues Canal et Hagan désignés comme lots Nos 20 à 25 dans l'ilet no 452, mesurant 195 pieds de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Douane et Rendon.

GIRARDEY, Mme E—
Taxe de 1890, montant à $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 20c
Total $1 40
42. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot no 13 dans l'ilet no 306, mesurant 32 pieds de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur.

GIRARDEY, Mme E—
Taxe de 1890, montant à $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 20
Total $1 40
43. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot no 15 dans l'ilet No 306, mesurant 32 pieds de face à la rue Rocheblave sur 110 pieds de profondeur.

GUINAULT, JAS P.—
Taxe de 1890, montant à 90
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 15
Total $1 05
44. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Broad et Dorgenois, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 336, mesurant chaque 31 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet sur 79 pieds 2 pouces de profondeur.

GUICHARD, JOS L.—
Taxe de 1890, montant à $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 60
Total $4 20
45. Trois lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Lopez, Rendon et St-Philippe, désignés comme lots Nos 27, 28 et 29, dans l'ilet no 432, mesurant 90 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

JACOB, CHRISTIAN—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
46. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourbon et Douane, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 68, mesurant 32 pieds de face à la rue Bienville sur 65 pieds de profondeur.

JACOB, CHRISTIAN—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 00
Total $21 00
47. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourbon et St-Pierre désigné comme lot No 14, dans l'ilet No 72, mesurant 60 pieds de face à la rue Dauphine sur 36 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dauphine et Toulouse.

JACOB, CHRISTIAN—
Taxe de 1890, montant à $19 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 30
Total $23 10
48. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Conti Dauphine et Bienville, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 92, mesurant 64 pieds de face à la rue Bourgogne sur 50 pieds de profondeur.

KEENA EDWARD—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 00
Total $21 00
49. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Douane, Canal et Dorgenois, désigné comme lot no 5, dans l'ilet no 332 mesurant 104 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Broad sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Broad et Douane.

KER, SUC. de ROBERT J.—
Taxe de 1890, montant à $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 60
Total $4 20
50. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, Quartier, Esplanade et le Chemin du Bayou, désigné comme partie du lot no 7, dans l'ilet Nos 200 et 201, mesurant 72 pieds de face à la rue Claiborne sur 32 pieds de profondeur sur une ligne et 18 pieds sur l'autre ligne.

LAFONTAINE, C—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 30c
Total $2 10
51. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, St-Anne et Johnson, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 268, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans, sur 78 pieds 10 pouces de profondeur.

LABEAUD, HENRY et PIERRE—
Taxe de 1890, montant à $4 20
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 70c
Total $4 90
52. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, Ste-Anne et Johnson, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no 268, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans, sur 74 pieds de profondeur.

LAMOTHE, Mlle CLEMENTINE—
Taxe de 1890, montant à $13 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 20
Total $15 40
53. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Dauphine et Hôpital désigné comme lot no 3 dans l'ilet no 78 mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur.

LACOSTE, EMILE JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 60
Total $4 20
54. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Ursulines et Hôpital désigné comme partie du lot No 19, dans l'ilet No 315, mesurant 43 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds de profondeur sur une ligne et 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur l'autre.

LECONTE, J. B et R G—
Taxe de 1890 montant à $16 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 80
Total $19 60
55. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Conti et St-Louis, désigné comme lot No 4 dans l'ilet no 98, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur.

LEAHY, Vve MARY—
Taxe de 1890, montant à $3 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 60c
Total $4 20
56. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital Dauphine Ursulines et Bourbon, désigné comme partie du lot no 1 dans l'ilet No 79 mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 32 pieds de profondeur.

LE BESQUE, OVIDE—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
57. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dauphine Ursulines, St-Philippe et Bourgogne, désigné comme lot no 3 dans l'ilet No 84 mesurant 14 pieds de face à la Dauphine sur 127 pieds de profondeur.

LESSEPS, ALEXANDRE ANDRE—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 00
Total $21 00
58 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Quartier, Johnson et Hôpital, désigné comme partie du lot no 13 dans l'ilet No 263, mesurant 119 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Galvez sur 161 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne et 202 pieds 9 pouces 5 lignes sur l'autre ligne.

LESSEPS, ALEXANDRE—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 50
Total $3 50
59. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Johnson, Galvez et Quartier, désigné comme lot no 16, dans l'ilet no 263, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 94 pieds de profondeur.

LIMANDRI, BAPTISTE—
Taxe de 1890, montant à $18 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 3 00
Total $21 00
60 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Chartres, Decatur et Madison, désigné comme lot no 12 dans l'ilet No 22, mesurant 31 pieds de face à la rue Dumaine sur 65 pieds 8 pouces de profondeur.

LOMBARD, J et D. HAGERTY—
Taxe de 1890, montant à 60c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 10c
Total 70c
61 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme le lot du centre de l'ilet No 251 mesurant 30 pieds de face du côté le plus près du Canal Carondelet sur 180 pieds de profondeur et de largeur.

LORENZO, HENRIETTA—
Taxe de 1890, montant à $17 40
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 90
Total $20 30
62 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Liberté, Marais et le Chemin du Bayou, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 145, mesurant 29 pieds 10 pouces de face, à la rue Ursulines sur 120 pieds 5 1/2 pouces de profondeur.

LUCAS, JOHN—
Taxe de 1890, montant à $8 40
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 1 40
Total $9 80
63. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Galvez, Johnson et Ursulines, désigné comme lot no 8 dans l'ilet no 264, mesurant 35 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Hôpital sur 83 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 94 pieds et 1 pouce sur l'autre ligne et 78 pieds 2 pouces et 8 lignes à l'arrière, formant l'encoignure des rues Hôpital et Galvez.

MANSION, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $24 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 4 00
Total $28 00
64. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St-Claude, Liberté et St-Claude, désigné comme lot no 11 dans l'ilet no 139 mesurant 54 pieds de face à la rue Ursulines sur 129 pieds de profondeur.

MARTENSTEIN, Mme A—
Taxe de 1890, montant à $12 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 2 00
Total $14 00
65. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, St-Philippe, Dumaine et Royale, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 57, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 100 pieds de profondeur.

MANIST, MANUEL—
Taxe de 1890, montant à 90c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 15c
Total $1 05
66. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, White, Broad et St-Philippe, désigné comme lot no 23 dans l'ilet no 374, mesurant 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

MANIST, MANUEL—
Taxe de 1890, montant à $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 25c
Total $1 75
67. Seize lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dupré, Gayoso et la Promenade Carondelet, désignés comme lots nos 1 à 16, dans l'ilet no 393; les lots Nos 1 à 4 mesurant chaque 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 102 pieds de profondeur le lot No 1 formant l'encoignure des rues Toulouse et Gayoso; les lots Nos 5 à 9 mesurant chaque 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Toulouse sur 96 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur le lot No 9 formant l'encoignure des rues Toulouse et Dupré, le lot No 10 mesurant 31 pieds, 7 pouces 1 ligne de face à la Promenade Carondelet sur 90 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Dupré; les lots Nos 11 à 16 mesurant chaque 31 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la Promenade Carondelet sur 102 pieds de profondeur.

MARIONNEAUX, Vve EMMA—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
68. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman Hôpital, Prieur et le Chemin du Bayou, désigné comme lot no 1, dans l'ilet No 233, mesurant 54 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Roman, sur 140 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Roman et Hôpital.

MOORE, JOHN T. Jr.—
Taxe de 1890, montant à $13 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 2 30
Total 16 10
69. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Prieur, Orléans et Johnson, désigné comme lot no 1, dans l'ilet no 253, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste-Anne sur 78 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Prieur.

MONSSEAUX, P. H.—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... pour 1890 .... 1 00
Total $7 00
70 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St-Philippe désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 293, mesurant 60 pieds de face à la rue Ursulines sur 120 pieds de profondeur.

MUZLLER, Mme FREDERICK—
Taxe de 1890, montant à $3 30
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 55
Total $3 85
71. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave Tonti, St Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 12, dans l'ilet No 309, mesurant 24 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave sur 114 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur.

NASH, S. L.—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 50
Total $3 50
72 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Lopez, Gayoso, Live Oak et St-Philippe et la Réserve, désigné comme lot no — dans l'ilet No 409 1/2 mesurant 184 pieds de face à la rue Ursulines 54 pieds de face à la rue St-Philippe sur 301 pieds de profondeur sur une ligne et 320 pieds sur l'autre.

N. O. GERMAN AMERICAN H & B ASSOCIATION—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
73 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Prieur, Johnson et Dumaine, désigné comme lot No 3 dans l'ilet no 254, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 110 pieds de profondeur.

NEWBAUER, HENRY—
Taxe de 1890, montant à $9 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 50
Total $10 50
74 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Roman, Prieur et Orléans, désigné comme lot no 1, dans l'ilet no 239, mesurant 47 pieds de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Roman.

PERSEVERANCE ROWING CLUB—
Taxe de 1890, montant à $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 50
Total $3 50
75. Améliorations dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le Nouveau Canal connues comme Perseverance Rowing Club.

PILLOT, MARIE C.—
Taxe de 1890, montant à $24 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 4 00
Total $28 00
76. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Esplanade, Marais, Quartier et le Chemin du Bayou, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 172 et 173, mesurant 26 pieds de face à la rue Villeré sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Villeré et Esplanade.

POWLES, Vve MARY—
Taxe de 1890, montant à $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 30
Total $2 10
77. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Orléans et Tonti, désigné comme lot No —, dans l'ilet No 296, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 96 pieds de profondeur.

RAUIERE, MARIANNA—
Taxe de 1890, montant à $7 20
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 20
Total $8 40
78. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Douane, désigné comme partie du lot no 13, dans l'ilet No 93, mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

PAPIER FAYARD ET BLAYN
Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. UN FRANC, dans toutes les Pharmacies, (exiger notre signature). Gros r. St-Merri, 30, PARIS.

REYNOLDS, Mme MARGARET—
Taxe de 1890, montant à 45c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 08c
Total 53c
79 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Helena, Douane et le Chemin de la Métairie, désigné comme un lot dans l'ilet no —, mesurant 34 pieds 7 pouces 4 lignes de face à l'avenue Bienville sur 145 pieds de profondeur.

REYNOLDS, Mme MARGARET—
Taxe de 1890, montant à 90c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 15c
Total $1 05
80. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Helena, Douane et le Chemin de la Métairie, désignés comme deux lots dans l'ilet No 630, mesurant 60 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

RODI, Vve ANTONIO—
Taxe de 1890, montant à $6 00
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 1 00
Total $7 00
81. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St Philippe et Ursulines, désigné comme lot no 13, dans l'ilet No 198, mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

RODI, Vve ANTONIO—
Taxe de 1890, montant à 60
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 10
Total 70
82. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Philippe et Ursulines, désigné comme lot no 12, dans l'ilet No 198, mesurant 7 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur 31 pieds de profondeur.

RUBBLE, Vve H. C. ET ALS.—
Taxe de 1890, montant à 45c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 08c
Total 53c
83 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues St Patrick, Conti et Olympia, désigné comme lot no 1, dans l'ilet No 600, mesurant 1 pied 5 pouces de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue St Patrick.

RUBBLE, Vve H. C. ET ALS—
Taxe de 1890, montant à $1 35
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 23
Total $1 58
84 Six lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville les rues Olympia, St-Patrick et Conti, désignés comme lots Nos 2 à 7 dans l'ilet No 600, mesurant chaque 31 pieds 5 pouces de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur.

RUBBLE, Vve H. C. ET ALS—
Taxe de 1890 montant à 20c
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 05c
Total 25c
85 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Olympia, St-Patrick, Conti et l'avenue Bienville désigné comme lot no 11 dans l'ilet no 600, mesurant 30 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur.

RUBBLE, Vve H. C. ET ALS—
Taxe de 1890, montant à 45c
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 08c
Total 53c
86. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Patrick, Conti, Olympia et l'avenue Bienville, désigné comme lot no 24 dans l'ilet No 600 mesurant 30 pieds de face à la rue St Patrick sur 157 pieds 1 pouce de profondeur.

SAGRERA, CARMELITE—
Taxe de 1890, montant à $10 80
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 1 80
Total $12 60
87 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, St-Claude, Dumaine et Liberté, désigné comme lot No 3, dans l'ilet no 136, mesurant 43 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

SAMBOLA, J. B.—
Taxe de 1890, montant à $72 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 12 00
Total $84 00
88 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, St-Philippe, Chartres et Ursulines, désigné comme lot No 6 dans l'ilet no 20 mesurant 50 pieds de face à la rue Decatur sur 180 pieds de profondeur.

SERANTINE, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $2 25
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 38c
Total $2 63
89. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan et les rues St-Jean, St-Philippe, Ursulines et le Bayou St-Jean, désigné comme lot no 5 dans les ilets Nos 464 et 465 mesurant 33 pieds de face à la rue St-Jean sur 101 pieds de profondeur.

SURGI, Vve LOUIS—
Taxe de 1890 montant à $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 50
Total $3 50
90. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, désigné comme lot no 5 dans les ilets Nos 174 et 175 mesurant 32 pieds de face au Chemin du Bayou sur 116 pieds de profondeur.

STURCKEN, SUC. DE H. F.—
Taxe de 1890, montant à $27 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 4 50
Total $31 50
91 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Marais, Liberté et St Louis, désigné comme lot no 1, dans l'ilet No 154, mesurant 100 pieds de face à la rue Conti sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Conti et Marais.

STURCKEN, SUC. DE H. F.—
Taxe de 1890, montant à $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 3 50
Total $24 50
92 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Marais, Conti et Liberté, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 154, mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 128 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St Louis et Marais.

TRECOURT, ETIENNE—
Taxe de 1890, montant à $3 75
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 63
Total $4 38
93 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné comme lot no 21 dans l'ilet no 299, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 245 pieds de profondeur.

TRIGO, MANUEL—
Taxe de 1890, montant à $22 50
Taxe de levée, district d'Orléans, pour 1890 .... 3 75
Total $26 25
94. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gallatin, Ursulines et Hôpital, désigné comme lot no 9 dans l'ilet No 12, mesurant 25 pieds de face à la rue Peters sur 98 pieds de profondeur.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif au
THAPSIA
à la Résine de Hippocrate et Galien
De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes,
Irritations de la Poitrine,
Bronchites, Rhumes,
Maux de Gorge, etc.

THOMPSON, PHILIP—
Taxe de 1890 montant à $24 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 4 00
Total $28 00
95 Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Conti, le Passage de la Bourse, les rues St-Louis et Chartres, désigné comme lot no 21 dans l'ilet No 40 mesurant 17 pieds de face à la rue Conti sur 55 pieds de profondeur formant l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse.

VIGNES, JOSEPH—
Taxe de 1890, montant à $54 00
Taxe de levée district d'Orléans pour 1890 .... 9 00
Total $63 00
96. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Bienville et Clinton, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 7, mesurant 24 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 108 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur une ligne et 112 pieds à l'autre ligne, formant l'encoignure des rues Decatur et Douane.

VOORHIES, MARTIN—
Taxe de 1890, montant à $30 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 5 00
Total $35 00
97 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Dumaine et Dauphine, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 76 mesurant 60 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur.

WEBER, AXIL—
Taxe de 1890, montant à $99 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 16 50
Total $115 50
98 Quatre lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Bienville, Clinton et Douane, désignés comme lots Nos 11 à 14 dans l'ilet No 7, mesurant 75 pieds de face à la rue Decatur sur 73 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Decatur et Bienville.

WHITE, EDWARD DOUGLAS—
Taxe de 1890 montant à $72 00
Taxe de levée, district d'Orléans pour 1890 .... 12 00
Total $84 00
99 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Esplanade, Dauphine et Quartier, désigné comme lot no 4 dans l'ilet No 90, mesurant 106 pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon sur 62 pieds 7 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Bourbon et Esplanade.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être achetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

THOMAS DUFFY.
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt de la rue Poydras du Mississippi Valley R. R.

Départ de la N. Orléans	Arrivée à la N-Orléans
California Ex. press, daily 12.10 p.m.	New Orleans Express, daily. 2 15 pm

Chars dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans et San Antonio and New Orleans Express.

Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux aux coins St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Mississippi Valley R. R.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 26 heures.

La route la plus rapide la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo les Chutes du Niagara et le Canada New-York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N.-Orléans	8.45 a.m.	3:15 p.m.
Arrive à Meridian	4:00 p.m.	9:05 p.m.
Arrive à Akron	7:16 p.m.	11:35 p.m.
Arrive à Birmingham	10 29 p.m.	2:15 a.m.
Arrive à Attalla	12 47 a.m.	4:13 a.m.
Arrive à Chattanooga	3:59 a.m.	7:00 a.m.
Arrive à Burgin	1:29 p.m.	2:45 p.m.
Arrive à Lexington	2:49 p.m.	3:45 p.m.
Arrive à Cincinnati	6:00 p.m.	6:30 p.m.

Bureau des tickets à la N. O. 36 rue St-Charles.

J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans mon Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon Copyright, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. L. C. Murphy vs. John Adams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No 1,134.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16me jour de juin 1891, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, Cinquième District, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 91, borné par les rues Elisa, Bouny, Evaline et Seguin, mesurant 60 pieds de face à la rue Elisa sur 50 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Elisa et Bouny.

Acquis par John Adams de John Salathié, d'après un acte pardevant R. O. Stockton, notaire, daté le 12 juillet 1886.

Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre No 126, Folio 189.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16mai—16 23 30 juin6 13 16

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

Michael McQuade vs Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 27,130.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1876. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendeur à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20 borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr notaire, le 23 décembre 1876, chacun, trente (30) pieds de façade sur la rue Arabella, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq (105) pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de tout le contenu du local

No 41 rue Nord Remparts.

Consistant d'un ameublement de salon en bois de rose, miroirs de cheminée, trumeaux, chandeliers en crystal, ameublements de chambre à coucher en acajou, ameublements de chambre à coucher imitation de bois de rose, armoires, tables à rallonge, tapis, tapis peluchés, abat-jours tables de côté chaises sofas, ornements de cheminée, étagères, coffres, tables de salon, jardinières et piédestaux, rideaux de dentelles lampes, boîtes à musique, statuettes boîtes à cartes, coffre-fort, revolvers, cages à oiseaux, etc.

Aussi, de beaux articles en porcelaine, verre et faïence, comprenant un grand lot assorti de vêtements et de linge de dessous.

Machine à coudre, tentes, etc.

Serviettes, draps, nattes, courte-pointes, etc.

Un lot de livres.

Stove-range, ustensiles de cuisine, bailles, etc.

Aussi, un piano Pleyel.

Aussi bien que, 1 boggy, 1 New York brette (carriage) 1 coupé et une paire de magnifiques chevaux de voiture.

Différents jeux de harnais, couvertures de chevaux, fourrage, etc.

Et d'autres articles trop nombreux à détailler trouvés généralement dans une maison de première classe.

Succession de Carmelite Carcagno, Veuve Bertrand Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,620—En vertu d'un ordre de vente, daté le 4 mai 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI 16 mai 1891, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Sur les lieux, No 41 rue Nord Remparts—

Tout le contenu, meubles, installations, etc., du dit local. Aussi—

Chevaux, buggy, voitures, etc., harnais etc.

Le tout d'après inventaire fait par Charles T. Soniat, notaire, en date du 9 au 29 avril 1891, et enregistré dans la dite succession ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai—5 9 13 14 15 16

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE NEW ORLEANS & TEXAS—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 30 am
No 5 Baton Rouge Acc'm ... 10 30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm ... 3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:30 am	No 4 Fast Ex. 8:05 am
No 7 Coast Acc. 9:20 am	No 6 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:5 pm	No 8 Coast Acc 3 30 pm
No 5 Fast Ex. 7: pm	No 2 Fast Mail 8.25 pm
Exc. dimanche 2 40 pm	Exc. dimanche 7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10.3 pm	No 2 Passen. 8:00 am
No 3 C&NO lim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail 9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail 7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00 pm	No 51 California Express 8:00 am
No 54 RR loc 10:25 am	No 53 RR loc 3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19 N.Orléans 2 15 pm	No 20 Califor 12:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2 30 pm	No 6 Fast line. 8:45 am
No 5 Fast line 8:00 am	No 2 Limited. 3:15 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line 8:00 am	No 2 Limited 3:15 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD,—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche.

No 9 7:15 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8:30 am	No 8 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte la Hache 9:00 am	Shell Beach 10:00 am
4:50 pm	Pte la Hache 7:00 am
Shell Beach 2:30 pm	5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe la Hache,

10:10 am 8:10 pm	6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Mail 8:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger 9:00 am	Alger 4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger 5:00 pm	Alger 8:00 am
Socola 11:10 am	Socola 1:30 pm
Alger 9:00 am	Alger 4:00 pm
Socola 7:00 pm	Socola 6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de ... les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 16 MAI 1891.

Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayous Macon et Tensas—DANUBE, à 5 P M
Bayou des Glaises—G. W. SENTELL, à 5 P M
St-Louis—CITY OF HICKMAN, à 5 P M

LUNDI, 18 MAI 1891

Bayou Goula—MARY E. COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis. 15 mai—Le fleuve a 15 pieds 6 pouces et baisse. Départ. City of Monroe pour St-Louis à 10 a m. Temps clair et agréable.

Cincinnati. 15 mai—La rivière a 8 pieds 10 pouces et baisse. Temps clair Départ. Buckeye State pour Memphis.

Louisville. 15 mai—La rivière baisse—3 pieds 2 pouces aux chutes; 5 pieds 7 pouces dans le canal. Temps couvert et frais.

Les Passes.

Port Eads, 15 mai, 6 p m—Vent d'ouest, frais. Arrivés, à 7 a m, steamship Excelsior, capitaine Higgins, de New York; goelette Alice McDonald, capitaine Dukeshire, de New York. Pas de départs.

Marchés.

Paris, 15 mai—Les rentes 3 pour cent 93 francs 12 1/2c.

Londres, 15 mai, 4 p m—Consols à la dernière 94 4/16 au comptant et 95 1/8 à terme.

Havane, 15 mai—Or espagnol 239 1/2 à 239 3/4. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI 15 MAI 1891

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque [ital] Conquistatera, Marcos, Oporto.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Punta Gorda et Port Tampa.
Steamship [ang] Andean, Daniel. Liverpool.

ARRIVÉS.

Steamship [am] Excelsior, Higgins, New York.

BATEAUX A VAPEUR

G W Sentell, Creath, West Melville.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
Neptune Kouns, Bas du fleuve.
Garland, Brinker, Shreveport.

EXPORTATIONS.

OPORTO—par barque Conquistatera—24,096 douves.

LIVERPOOL—par steamship Andean—3700 balles coton 550 barils huile graine coton 945 sacs tourteaux 4800 douves et cargaison en transit.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO.—par steamship Edith Hough—15,500 régimes figues bananes 325 cocos 14,000 oranges 3624 ananas 75 bananes 4 barils limons 3 barils mangos 6,000 en vrac.

TRUXILLO ET LES COTES DU HONDURAS—par steamship Jos Oteri Jr—11 411 régimes figues bananes 1,000 oranges 2500 cocos 2300 bananes 3 barils mangues 7 barils limons 1 demi-barils limons.

Arrivages de produits.

WEST MELVILLE—par steamer G W Sentell—1 balles coton 436 sacs graine coton.

DONALDSONVILLE—par steamer Mary Z Comeaux—123 barils sucre 100 barils mélasse 4 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—80 barils mélasse 70 sacs riz brut et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Garland—265 balles coton 2836 sacs graine coton 960 sacs farine graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD 934 sacs riz brut et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—648 sacs tourteaux et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 95 balles coton 13 boucauts sucre 2,8 barils sucre 150 barils mélasse 160 barils riz 136 sacs riz brut 1 wagon riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—120 balles coton et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—277 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—580 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Sol, Hawthorne .... parti 13 mai
Steamship New Orleans, Betts .... parti 16 mai
Steamship El Monte, Quick .... parti 16 mai

PHILADELPHIE.

Barque J H Bowers, Magune .... expéd. 18 avril

LIVERPOOL.

Steamship Wm Cliff, Winder .... parti 9 avril
Steamship Australian, Peter .... parti 11 avril
Steamship Haytian, Coward .... parti 13 avril
Steamship Darien, Waters .... parti 23 avril
Steamship Discoverer, Bal .... parti 23 avril
Steamship Historian, Adshead .... parti 25 avril
Steamship Lgargo, Carruthers .... parti 17 avril
Steamship Counsellor, Jones .... parti 25 avril
Steamship Jamaican, Lawson .... parti 2 mai
Steamship Yucatan, Post .... parti 7 mai
Steamship Inventor, Black .... parti 7 mai
Steamship Explorer, Jones .... parti 8 mai
Steamship Californian, Pickthall .... parti 9 avril

BREME.

Barque Christel, Muller .... parti 28 avril

HAMBOURG.

Steamship Saturnus, Hachmann .... parti 9 mai

MARSEILLE.

Barque San Antonio .... partie 22 avril

ANVERS

Steamship Marseille, Mailiere .... parti 22 mars
Navire August, Jaburg .... parti 11 avril
Steamship Havre .... parti 16 avril
Steamship Bonnmore, Watson .... parti 22 avril

DUNKERQUE.

Barque Auguste, Witte .... partie 6 mai

HIOGO.

Steamship Antonie, Wallace .... parti 27 fév

PALERME

Steamship Intrepid, Hodge .... parti 28 avril

SANTOS.

Barque Alliance, Monteria .... parti 30 mars

RIO DE JANEIRO.

Navire Fawn, Hopkins .... parti 29 mars
Barque Agnes, Soaris .... partie 16 avril
Navire America, Soares .... parti 8 avril

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Algiers	New York	Alger
Excelsior	New York	Alger
European	Brême	1er dist. 14
Edith Hough	Truxillo	Harvey's Canal
Edenmore	Liverpool	Alger
El Dorado	New York	1er dist. 15
Franklin	Bluefields	Alger
Gussie	....	2e dist. 10
Governor	Liverpool	1er dist. 15
Jos. Oteri, Jr	Honduras	Alger
Morgan	....	rue 6e
Plata	Gênes	Pte Tier
Statesman	Liverpool	Alger
Whitney	Laid up	2e dist. 20
Wanderer	Puerto Cortez	Alger
Wm G. Hewes	Bluefields	
NAVIRES.		
Stephan	Brême	1er dist. 22
Volador	Barcelone	rue 2e
BARQUES.		
Covonela	Barcelone	1er dist. 22
G C Stanford		2e dist. 18
Lida		2e dist. 28
Progreso	Cadix	1er dist. 27
Susanna		2e dist. 30
Triade Tarabochia	Dublin	Gretna
GOELETTES.		
Major Pickands		1er dist. 14

FEUILLETON.

No 23. Commencé le 18 avril.

MADAME LA CONNÉTABLE

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

PREMIÈRE PARTIE.

CADET DE FAMILLE.

XIII

CE QUE DIDIER N'AVAIT PAS PRÉVU.

(Suite)

Elle-même y prêta la main et, quand Didier fut couché :

—Y a-t-il un médecin près d'ici ? demanda-t-elle.

—Oui, madame, au village voisin....

—Bien. Dites à mon domestique d'aller le chercher avec ma chaise et de le ramener sur-le-champ.

Le fermier courut exécuter cet ordre et revint avec ses valets enlever les cadavres des deux soldats.

La fermière étancha le sang et lava de la à grande eau, afin que le parquet n'en conservât pas la trace.

Au bout d'une demi-heure, plus un vestige ne restait de cette abominable scène.

Seul, Didier gisait étendu sur le lit.

Auprès de lui, la connétable, avec de l'eau salée et des tampons de linge, avait pansé la blessure et s'efforçait d'arrêter l'hémorragie.

Elle y avait à peu près réussi et le vicomte avait à deux reprises ouvert les yeux, quand une heure après, arriva le chirurgien.

Il examina la blessure, qui avait atteint le côté droit de la poitrine. Le fer n'avait guère pénétré que d'un pouce dans les chairs. Il s'informa si la victime avait perdu beaucoup de sang.

—Beaucoup, répondit la princesse.

—Alors il n'y a plus d'hémorragie interne à redouter et le blessé ne court aucun danger, assura-t-il.

—Dans combien de temps pourra-t-il se lever ? demanda la connétable.

—Demain ou après, dès que la plaie sera cicatrisée, répondit-il.

Elle respira plus librement.

A voir de quelle force Didier s'était précipité sur l'épée de son père, elle s'attendait à ce que le malheureux fût transpercé de part en part.

C'est bien ce que voulait Didier et ce qui serait certainement arrivé, si M. de Marsan ne s'en était aperçu et n'avait, par un geste machinal, retiré vivement son bras.

Dès que le chirurgien eut achevé son premier pansement, le jeune gentilhomme reprit connaissance.

Il promena autour de lui un œil hagard. A son chevet, il aperçut la princesse. Elle était seule. Sylviane avait disparu.

Il ne dit pas un mot, laissa rouler sa tête sur l'oreiller, et deux grosses larmes humectèrent ses paupières.

—Allons, lui dit la princesse, ne perdez pas courage, vicomte. Ni M. de Marsan, ni M. de Castellan ne peuvent désormais vous enlever Sylviane. Ils ont beau faire, il faudra qu'ils se soumettent. Guérissez d'abord, nous verrons ensuite....

Cette fois encore, ce fut elle qui lui rendit l'espoir et la confiance, elle qui le soigna avec une sollicitude maternelle.

Quoiqu'il l'eût suppliée de ne pas s'attarder et de continuer sans lui le voyage, elle déclara qu'elle resterait auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût bien décidément hors de danger.

Quand elle lui avait dit: "Vous êtes de fer, je vous admire," elle n'avait que très imparfaitement rendu sa pensée.

C'était vrai. Elle avait pour ce gentilhomme hardi et aventureux, auquel elle devait la vie, une reconnaissance qui grandissait à mesure qu'elle le voyait à l'œuvre. Elle admirait l'infatigable énergie, l'incroyable exubérance de jeunesse, la vitalité prodigieuse qu'il avait dépensées au cours de ce long voyage.

Elle admirait sa perspicacité, sa prudence, sa présence d'esprit.

Elle convenait que, si elle l'avait écouté, elle ne se serait pas laissé gagner de vitesse par le marquis et par M. de la Gibertière.

Elle le regrettait pour Didier, mais elle en éprouvait intérieurement une sorte de satisfaction.

A la longue, la présence de Sylviane lui était devenue pénible, pour ne pas dire insupportable. Déjà, à Nevers, c'était avec une mauvaise grâce dont Didier s'était étonné qu'elle avait bien voulu assister à son mariage. Depuis que la cérémonie avait eu lieu, le sentiment de gêne, si ce n'est d'antipathie, que lui inspirait Sylviane n'avait fait qu'augmenter.

Cependant Didier et sa femme n'avaient pas cessé de garder devant elle l'attitude la plus correcte. Elle n'avait pas la moindre inconvenance à leur reprocher; mais, malgré eux, à toute heure, à tout propos, leurs regards avaient trahi le bonheur qu'ils éprouvaient de s'appartenir pour la vie.

Ces éclairs, mal étouffés, lui causaient un malaise qu'elle ne pouvait pas s'expliquer. Ce n'était pas de la jalousie—elle le croyait de bonne foi du moins, car elle ne pouvait pas aimer ce jeune homme—mais il lui semblait que cet amour lui prenait sa part d'amitié et en altérait la vivacité.

Maintenant qu'elle était seule auprès de lui, elle avait un poids de moins sur la poitrine. Elle goûtait le plaisir égoïste de veiller à son chevet, sans que personne eût le droit de l'en déloger.

Ce n'était pas à Sylviane, mais à elle seule que Didier devrait son salut. C'était envers elle seule qu'il se liait à nouveau par les chaleureux remerciements qu'il lui adressait. Et cet égoïsme était poussé à ce point, qu'elle était secrètement enchantée que la jeune femme fût tombée au pouvoir du marquis de Marsan.

Aussi jamais malade ne fut veillé avec tant de sollicitude qu'en montra la connétable.

Par hasard, le diagnostic du chirurgien se réalisa très exactement.

La blessure était beaucoup moins grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Pansée matin et soir avec une attention particulière, elle était cicatrisée le troisième jour et le médecin déclarait que le vicomte pouvait se remettre en route, à la condition de ne pas trop se fatiguer.

Pendant ces trois jours, dans les rares moments de solitude que lui laissait la princesse, Didier, réfléchissant aux événements qui le clouaient sur ce lit de douleur, se demandait par quel inimaginable tour de force son père avait pu le rejoindre.

Qu'allait-il faire après l'acte de violence dont Sylviane avait été victime ? Essaierait-il de se rapprocher d'elle ? Le moment était mal choisi. Certainement le baron et le marquis étaient exaspérés. M. de Marsan surtout l'avait prouvé. Leur colère ne pouvait que s'accroître de l'impossibilité où Didier les avait mis de réaliser l'union dont ils étaient entichés.

Le plus sage était de laisser à ce courroux le temps de s'apaiser et d'aller implorer plus tard un pardon qu'on finirait certainement par lui accorder. Mais que les jours lui sembleraient longs, jusqu'à ce qu'il se décidât à faire amende honorable devant son père et à sacrifier, en faveur de sa jeune femme, son amour-propre et sa dignité!

Le quatrième jour, après avoir généreusement récompensé les braves gens qui lui avaient donné asile, il quitta la ferme des Epinettes—non pas à cheval, mais en chaise, ainsi que l'avait impérieusement exigé la connétable.

Le surlendemain, ils arrivaient à Fontainebleau.

Cette fois, la princesse se trouva en présence d'une véritable force armée, qui lui enjoignit militairement, au nom du roi, l'ordre de ne pas aller plus loin, sous peine d'être reconduite sous bonne escorte à la frontière d'Italie.

En effet, Louis avait pris tant de précautions et semé tant d'argent sur la route de la connétable, qu'il était informé jour par jour du chemin qu'elle avait parcouru.

Quand il apprit qu'elle s'était si impudemment moquée à Roanne de M. de La Gibertière, et que celui-ci s'était si maladroitement laissé berner, il entra dans une grande colère.

Son premier acte d'autorité fut de destituer le lieutenant-général et de lui intimer par courrier l'ordre de cesser ses fonctions.

Quand il revint à Trévoux avec sa nièce, M. de La Gibertière trouva sur son bureau la lettre qui lui annonçait sa révocation.

Il faillit suffoquer de rage et, songeant que c'était à Didier qu'il devait sa disgrâce, à Didier, qui avait également causé le malheur de sa famille, il brandit en l'air son bras menaçant.

—Ah ! vous le paierez, vicomte ! s'écria-t-il avec un intraduisible accent de haine.

Quant à la connétable, comprenant qu'il lui devenait matériellement impossible de pousser jusqu'à Paris, elle eut un serrement de cœur douloureux.

"O fragilité des amours humaines ! murmura-t-elle. Ce roi qui se traînait à mes pieds en pleurant...."

Elle couvrit de ses mains ses yeux, où perlait une larme, comme pour échapper à cette vision du passé.

Oh irait-elle, à présent ?......

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ASSASSIN.

I

OU DIDIER PERD LA CONNÉTABLE ET RETROUVE M. DE LA GIBERTIÈRE.

A l'époque où nous ont conduits les événements que nous avons racontés, c'est-à-dire à la fin de juillet 1672, le roi Louis n'était pas content.

Son immense orgueil venait d'être horriblement blessé en Hollande, où, s'il n'avait pas précisément essuyé de défaite, sa campagne s'était terminée du moins par un insuccès.

Commencée vers la fin de mai, après de formidables préparatifs, qui n'avaient pas coûté moins de quarante-cinq millions, cette campagne avait débuté cependant d'une manière brillante.

La Hollande n'était pas préparée à une guerre continentale. Sa marine seule, commandée par l'amiral Ruyter, était en état de résister aux forces navales de France et de l'Angleterre, sur lesquelles elle avait remporté même quelques avantages.

Aussi quand Louis XIV, après lui avoir déclaré la guerre, envahit son territoire, une véritable panique s'empara des esprits. Du 3 au 7 juin, Wesel, Burick, Orsoi et Rheinberg s'étaient rendus à merci. Puis avait eu lieu à Wesel, le 9 juin, ce fameux passage du Rhin, où Condé fut blessé, dont on fit tant de bruit, et qui ne fut pourtant qu'une escarmouche insignifiante, puisque douze cents Hollandais au plus se trouvaient en présence de l'armée française.

N'importe. L'effet était produit. La terreur régnait partout. Les places se rendaient sans combattre. Le malheureux pays était déchiré à la fois par la conquête et la politique. Une irrésistible réaction se produisait contre Jean de Witt, qu'on tentait d'assassiner le 21 juin.

Pendant ce temps, les Etats délibéraient et proposaient la paix au roi de France à des conditions avantageuses.

Grisé par la victoire et poussé par Louvois, Louis dédaigna de les accepter. Alors les Hollandais résolurent d'arrêter le vainqueur dans sa marche triomphale. Le peuple d'Amsterdam, soulevé, força ses échevins à percer les digues et la mer envahit tout. A son exemple, toutes les villes ouvrirent leurs écluses et la Hollande disparut sous l'eau.

En même temps, une révolution éclatait et Guillaume III, duc de Nassau, prince d'Orange, était proclamé stathouder à vie, avec droit d'hérédité pour ses enfants.

[illegible]

mais au prix de conditions tellement léonines, que Guillaume III avait repoussé ces humiliantes propositions.

Continuer la guerre dans l'eau était matériellement impossible.

Le roi, peu habitué jusqu'ici à rencontrer des obstacles, était donc revenu à Paris de fort méchante humeur.

On s'expliquera facilement sa colère quand il apprit que, malgré sa défense, la connétable venait d'arriver à Fontainebleau. Il lui dépêcha sur-le-champ un de ses officiers pour lui signifier de ne pas aller plus loin.

La princesse s'y résigna difficilement. Elle écrivit au roi, en le suppliant de lui permettre de venir à Paris et d'y habiter. Ainsi qu'il s'y était engagé envers le pape et le connétable Colonna, Louis fut inflexible et lui ordonna de retourner à Grenoble.

Marie ne se rendit pas encore. De nouveau, elle écrivit au roi, en invoquant l'amour dont il avait jadis brûlé pour elle. Il ne lui permit pas de venir à Paris, mais consentit à la laisser séjourner en France, à la condition qu'elle se retirât dans l'abbaye du Lys.

En même temps, il lui envoyait mille pistoles,—cinquante-cinq mille francs de notre monnaie,—et promettait de lui servir tous les six mois une somme égale, tant qu'elle demeurerait sous sa protection.

La connétable vit bien qu'il fallait s'y résigner et se soumit aux volontés du roi. Peut-être espérait-elle, grâce à cette apparente docilité, obtenir plus tard de plus importantes concessions.

Pendant que parlementait ainsi la princesse, Didier s'était tout à fait remis de sa blessure. De ses conseils et de son influence il avait pesé d'un grand poids sur la décision de la princesse, auprès de qui sa situation devenait de plus en plus difficile.

Si peu infatué qu'il fût de sa personne, et si insignifiante qu'... [illegible]

succédé peu à peu plus d'abandon, il trouvait cela très naturel. C'était la conséquence pour ainsi dire obligatoire de l'amitié qu'ils avaient contractée, des services qu'il lui avait rendus; mais il avait remarqué en elle un changement manifeste, depuis le jour où Sylviane était venue se jeter en tiers en travers de cette amitié.

A dater de ce moment, à dater surtout du jour où Didier avait épousé celle qu'il aimait, la parole, les gestes, les allures de la princesse s'étaient empreints d'une réserve, et parfois d'une irritabilité qui dénonçaient tout au moins un froissement d'amour-propre, si ce n'est une secrète hostilité.

Depuis que Sylviane était retombée au pouvoir de ses parents, au contraire, la connétable s'était montrée plus aimable que jamais. A part les quelques mots de consolation qu'elle avait adressés à Didier, quand il avait repris connaissance, aux Epinettes, à la suite de sa blessure, elle ne lui avait plus parlé de Sylviane et n'avait d'aucun regret accompagné son départ.

Donc elle n'était pas fâchée que la jeune femme ne fût plus auprès d'elle, et Didier, qui le sentait, éprouvait une gêne cruelle à ne plus oser parler de celle qui remplissait son cœur et à laquelle il avait consacré sa vie.

Cependant il s'y serait résigné peut-être, s'il ne s'était aperçu, au cours de sa brève convalescence, qu'il y avait dans les regards et dans la voix de la connétable quelque chose d'infiniment plus doux qu'il n'était habitué à y rencontrer.

L'idée qu'elle pouvait éprouver un sentiment plus tendre que l'amitié qui les unissait l'un à l'autre devint pour lui une crainte dont il ne parvenait pas à se défendre.

Tandis qu'elle s'efforçait d'obtenir du roi des conditions plus douces qu'il ne lui en avait imposé tout d'abord, Didier [illegible]

par des scrupules d'honnêteté qu'il ne se croyait pas le droit de fouler aux pieds.

Voilà pourquoi, feignant de n'avoir rien remarqué, espérant même qu'il s'était trompé, il s'évertuait à convaincre la connétable que, si elle tenait absolument à rester en France, le plus sage était de se mettre sous la protection du roi et d'accepter les conditions qu'il lui imposait, puisqu'elles n'engageaient en rien l'avenir.

Ce n'était ni avec indifférence, ni avec ennui, mais avec tristesse qu'elle écoutait cette voix de la raison. Elle reconnaissait la justesse de ces conseils, mais elle le regardait bien en face, tandis qu'il parlait, comme pour lire au fond de ses yeux s'il pensait réellement ce qu'il lui disait. On aurait pu croire qu'elle regrettait d'être si sagement conseillée et si religieusement respectée.

Quand elle lui annonça enfin qu'elle allait se retirer le jour même à l'abbaye du Lys, des larmes humectaient sa paupière.

—Réjouissez vous, lui dit-elle avec un sourire plein d'amertume, je vous rends votre liberté. Quant à moi, j'emporterai de vous un souvenir qui ne s'effacera qu'avec ma vie. Je vous ai entraîné dans ma folle entreprise, j'ai mis à l'épreuve votre courage, votre intelligence, votre activité, sans les lasser jamais, si bien que je me demande ce que j'ai fait pour mériter un semblable dévouement, et comment il me serait possible de m'acquitter envers vous. De tout mon cœur, je vous remercie, mon cher ami, et ai... ne devons plus nous revoir....

—Pourquoi donc ? interrompit vivement Didier.

—Je ne sais, mais c'est un pressentiment que j'ai peine à détourner de ma pensée....

—Et vous avez tort madame. Je vous jure, quoi qu'il arrive, en quelque lieu que je me trouve, d'accourir à votre premier appel, si vous me faites l'honneur d'invoquer mon assistance.

—Je souhaite que les événements ne m'y contraignent jamais, répondit-elle d'une voix émue, mais soyez assuré qu'à l'occasion je n'oublierai pas votre [illegible]